

G1C - Les espaces de faible densité et leurs atouts

Introduction

On estime que 18% de la population française vit dans un espace rural. Cette faible proportion s’explique en partie par l’**exode rural** qui a vidé les territoires ruraux au profit des villes. Aujourd’hui 42% du territoire français doit être considéré comme ayant de faibles densités. Un espace de faible densité est un espace concentrant moins de 30 habitants/km². En dépit de cela, un phénomène nouveau apparaît aujourd’hui le retour des citoyens dans les campagnes : on parle de **néoruraux**. Ceci prouve donc que les campagnes ne sont pas des espaces répulsifs et qu’elles concentrent des atouts. Quelles sont les dynamiques des espaces faiblement peuplés en France ?

I. Qu’est ce qui fait de l’Aubrac un espace à faible densité de population et quels sont ses atouts ?

Activité 1 – L’Aubrac, un espace à faible densité de population

https://padlet.com/jeremy_gaffard/vr7u79yf3tzm

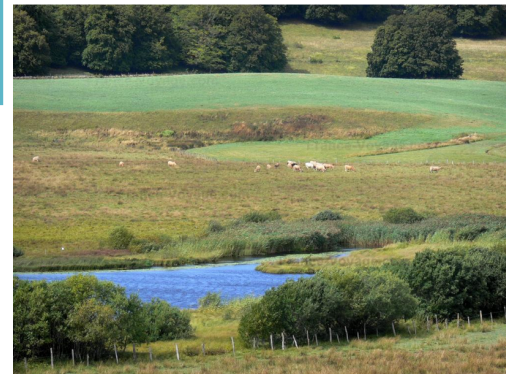
Doc 1 - Localisation



Doc 2 - Un territoire d'élevage extensif

Source : <http://www.france-voyage.com/photos/photos-aubrac-lozerien-2345.htm>

Situé à 1400m d'altitude, dans les hauts plateaux de l'Aubrac, les bovins, de race Aubrac principalement, occupent les pâturages du 25 mai au 13 octobre avant de rentrer à l'étable. Les exploitations sont de taille modeste. La région possède un patrimoine culturel et donc identitaire fort.



1°) Doc 1 - Localisez où se situe le plateau de l'Aubrac en France.

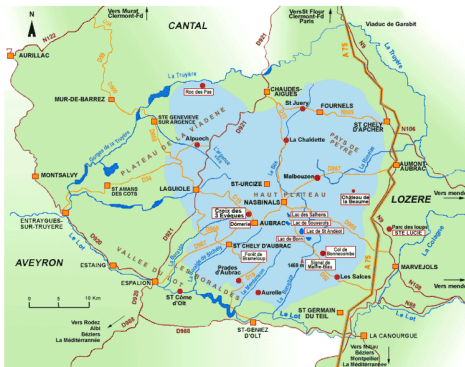
2°) Doc 2 – Décrivez le paysage. Quelle activité est ici mise en avant dans la photographie.

1°) Il se situe entre l'Aveyron, la Lozère et le Cantal, en France.

2°) Il s'agit d'un espace rural. Au premier plan, on voit des champs et un petit lac. Au second plan, des bovins pâturent dans un grand champ. En arrière-plan, on aperçoit l'orée d'une forêt.

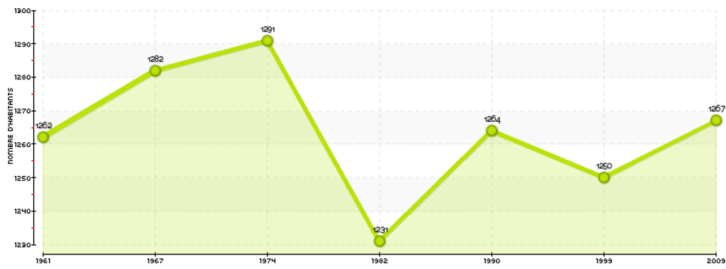
Doc 3 – Une population stable mais âgée

Laguiole est la commune la plus peuplée du Haut Plateau de l’Aubrac qui n’a une densité de population en moyenne que de 15 habitants/Km².



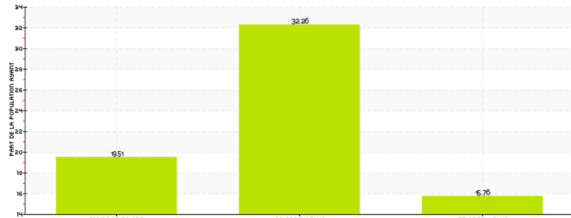
L'évolution de la population à Laguiole entre 1961 et 2009

Evolution de la population



Répartition de la population de Laguiole par classe d'âge en 2009

Age de la population (part en %)



3°) Doc 3 – Quelle est l'évolution de la population sur la commune de Laguiole ? Justifiez votre réponse.

3°) La population de Laguiole, à l'ouest du plateau, reste stable mais elle vieillit fortement puisque les personnes de plus 60 ans représentent l'écrasante majorité de la population.



Doc 4 - Le village de Saint-Chély-D'Aubrac

Avec une population de 544 habitants, ce village, à 800 m d'altitude, se situe le tracé du GR65, chemin mythique des randonneurs se dirigeant vers Saint-Jacques-de-Compostelle, à une densité de population de 6,9 habitants/Km².



4°) Docs 4 et 5 – Quelles sont les difficultés que connaît ce territoire ?

4°) C'est un territoire difficile d'accès surtout en hiver avec très peu de population. La présence de l'homme est limitée par une nature parfois hostile. L'enneigement des quelques voies d'accès l'hiver isole ces territoires. De même, le recours à l'automobile est quasiment obligatoire et très peu de transports en commun existent sur le territoire.



Optimiser les déplacements, entre éco-mobilités et modes de transports « combinés »



La desserte du territoire repose essentiellement sur le réseau routier : nombreuses routes communales, deux routes départementales principales qui traversent le territoire et se raccordent à l'autoroute A75, présente sur le flanc est de l'Aubrac. Malgré une contribution certaine à la dynamique du territoire, l'apport de l'autoroute s'estompe dès que l'on s'en éloigne. Ainsi, le plateau central, le nord et l'ouest connaissent-ils toujours les contraintes de l'enclavement, renforcé par l'enneigement hivernal.

Le corollaire de cette desserte essentiellement routière est la forte dépendance à l'automobile. Ainsi, se posent les questions de la mobilité des biens et des usagers non motorisés ou isolés... Face à l'omniprésence de la voiture, les transports en commun font figure de « parents pauvres ». L'Aubrac n'est traversé par quasiment aucune ligne trans-départementale. Quant à la viabilité hivernale, elle s'organise selon des logiques départementales qui n'assurent pas toujours la continuité des itinéraires prioritaires. S'y ajoute la question du déneigement des accès aux services du quotidien, domestiques ou professionnels, et aux sites de pratique d'activités hivernales.

La complémentarité entre les différents modes de transports est également à parfaire : lignes régulières, transports à la demande, covoiturage, lignes scolaires, desserte ferroviaire (trains/autocars TER et Train d'équilibre territorial « L'Aubrac »).

Ainsi, l'analyse des conditions de déplacements traduit un territoire à deux vitesses : un cœur rural doté d'une population sédentaire où cette thématique est peu prise en compte, tandis que les périphéries plus urbaines bénéficient d'une offre plus importante qui les connecte entre elles, avec des communes de proximité ou les agglomérations plus lointaines.

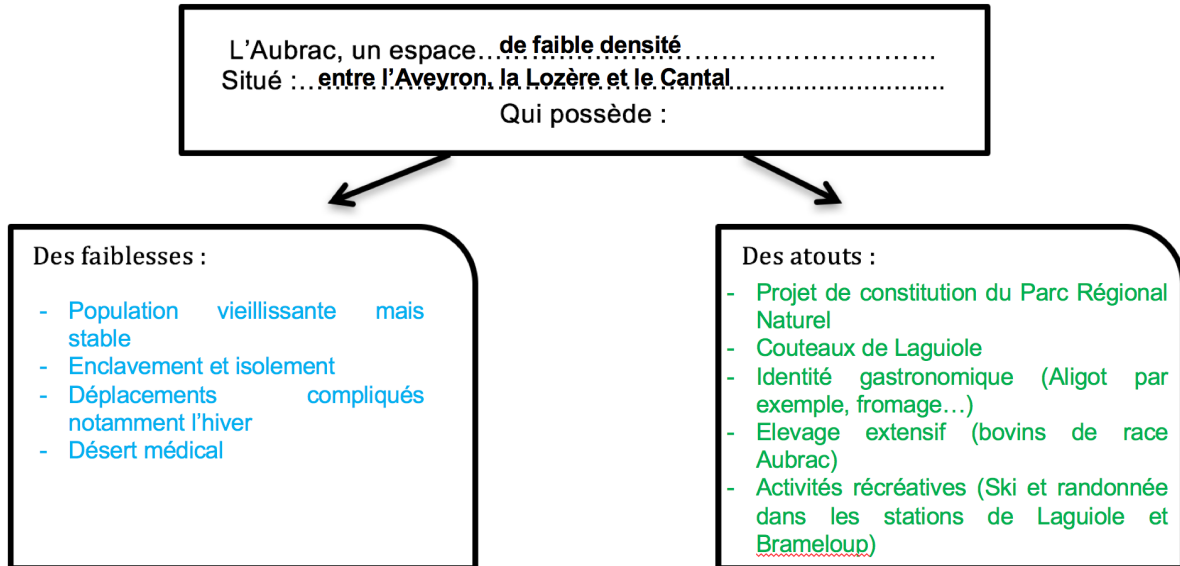
Dans un contexte général de transition énergétique et un contexte local qui implique l'apport de réponses à l'isolement, à la dépendance, à l'enclavement d'une part, à la pérennité et au développement des activités économiques, d'autre part, les mobilités apparaissent comme une préoccupation centrale du projet de Parc de l'Aubrac.

Doc 5 – L'enclavement et l'isolement, deux problématiques ou deux atouts ?

4°) Docs 4 et 5 – Quelles sont les difficultés que connaît ce territoire ?

5°) Vidéo – Quels sont les atouts du territoire Aubrac ?

5°) Ce territoire possède de nombreux atouts comme une industrie autour des couteaux de Laguiole, une identité gastronomique mise en avant par des chefs de renom et par des recettes emblématiques (aligot), un patrimoine local fort (burons et chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle), de l'élevage extensif (race bovine Aubrac), activités récréatives (ski et randonnée) et un projet de parc naturel régional.



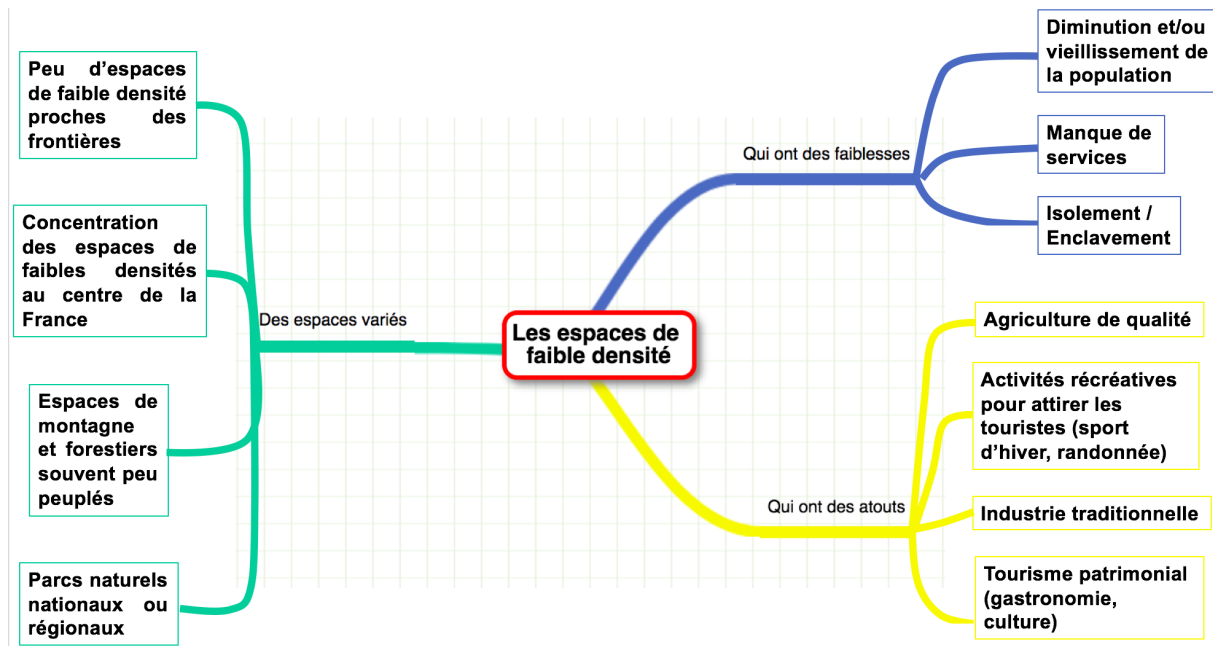
L’Aubrac est un espace situé à cheval sur trois départements : le Cantal, la Lozère et l’Aveyron. C’est un **espace de faible densité de population** avec une densité de 15 habitants/km² alors que la densité de population moyenne en France est de 118 habitants/km². C’est un haut plateau de moyenne altitude. Cet espace connaît depuis de nombreuses années des difficultés liées à un vieillissement de sa population, un isolement (voies de communication, internet, désert médical...) qui en fait un espace enclavé éloigné des services publics et des grandes villes. Malgré tout, il possède aussi des atouts notamment grâce à son économie basée sur **l’élevage extensif**, sur les loisirs (le ski l’hiver et la randonnée l’été), sur son patrimoine (l’aligot par exemple) et sur une industrie locale florissante (les couteaux de Laguiole) ainsi que sur un projet pour développer le **tourisme vert** (volonté de création d’un Parc Naturel Régional).

II. Quels sont les atouts et les faiblesses des espaces de faible densité ?

Activité 2 – Mise en perspective

1°) A l’aide de l’exemple vu précédemment, des cartes p.308 et 309 et des documents vidéo-projetés, finissez de compléter la carte mentale suivante.

2°) Dans un développement construit et en vous appuyant d’exemples concrets, démontrez la diversité des espaces de faible densité et leurs dynamiques.



Proposition de correction pour la réponse longue

Les espaces de faible densité en France concernent les territoires ayant moins de 30 habitants/Km². Ce sont des territoires ruraux qui ont subi de plein fouet l’exode rural. On considère qu’ils occupent 42% de la superficie du territoire national, qu’ils concernent 42% des communes françaises mais ne regroupent que 6,5% de la population. Quelles sont les dynamiques de ces territoires ? Dans un premier temps, on dressera un inventaire de ces espaces de faible densité ; puis dans un deuxième temps, on mettra en avant leurs faiblesses ; et enfin, on évoquera leurs atouts.

D’abord, les espaces faiblement peuplés regroupent une variété de territoires. En effet, ils concernent tout autant les espaces montagneux comme les Pyrénées que les espaces agricoles comme la Beauce ou le plateau de l’Aubrac. Il faut également y ajouter les espaces où l’installation des populations est encadrée comme les parcs régionaux ou nationaux. Les littoraux, les frontières et les aires urbaines ne font pas partie des espaces de faible densité.

Ensuite, ces espaces connaissent des faiblesses. Certaines sont liées aux contraintes du territoire. Par exemple, les routes enneigées pendant la saison hivernale rendent certains espaces difficilement accessibles et donc ceci entretient un relatif isolement. De même, la faible population ne pousse pas les collectivités territoriales et l’Etat à investir massivement, donc ces espaces restent enclavés car peu d’infrastructures de transport y sont construites, encore moins de lignes de transport collectif. Dans ces territoires, la population y est en diminution et vieillissante, ce qui pose de réels problèmes quant à la transmission d’une identité, de savoir-faire...

Enfin, ces espaces concentrent des atouts indéniables qu’ils tentent de mettre en avant pour dynamiser les économies locales. Par exemple, sur le plateau de l’Aubrac, un projet de parc naturel régional est étudié. Celui-ci vise à intégrer ce qui existe déjà comme une industrie locale renommée (les couteaux de Laguiole), des installations de ski, un patrimoine gastronomique donc identitaire (Aligot) et d’introduire le tourisme vert.

Les espaces de faible densité, même s’ils connaissent des difficultés, ne sont pas pour autant immobiles. Ils concentrent des atouts qu’ils cherchent à mettre en avant tout en conservant une identité forte.

Conclusion

La France est constituée d’une grande diversité dans la répartition de sa population : tantôt densément peuplée, tantôt faiblement peuplée. Cela génère des paysages très différents. Toutefois, il ne faut pas avoir une vision trop caricaturale : une faible densité de population ne signifie pas que le territoire est inactif ; il est juste soumis à des contraintes qui lui sont propres et qu’il doit tenter de valoriser ou dépasser.

Fiche d’objectifs pour réviser

Je dois être capable de connaître la signification des mots-clés suivants : Exode rural, Néoruraux, Espace de faible densité de population, Tourisme vert, Elevage extensif.

Je dois être capable :

- D’expliquer ce qu’est un espace de faible densité de population.
- De décrire et d’expliquer les faiblesses et les atouts des espaces à faible densité de population en m’appuyant sur un exemple (Plateau de l’Aubrac).
- De caractériser les différents types d’espaces de faible densité existants.